



1, rue de Brissac - 75004 PARIS

Tél. : 01 44 54 22 70

Fax : 01 48 87 68 74

ufafacvg@wanadoo.fr

www.union-federale.com

**Message de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants,
victimes de guerre et des jeunes de l'Union fédérale
à l'occasion du 5 décembre 2019**

Nous voici rassemblés pour rendre un hommage solennel à nos soldats « Morts pour la France » durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Après les événements de la Toussaint 54, le maintien de l'ordre a été assuré par les troupes stationnées en Algérie. Puis leur nombre insuffisant a amené le gouvernement, en 1956, à envoyer le contingent dans ces départements qui, à l'époque, étaient français. Des camps d'entraînement pour les rebelles, créés au Maroc et en Tunisie, anciens protectorats français devenus indépendants, alimentèrent et renforcèrent la rébellion. Certaines régions de ce qui n'était pas encore l'Algérie, comme les Aurès, la Grande Kabylie et d'autres virent se développer des bandes de rebelles très combattives, bien armées qui attaquaient nos postes, faisaient sauter les ponts, coupaient les itinéraires et tendaient de nombreuses embuscades. Il n'était pas encore question de parler de guerre, le terme officiel était « la pacification ».

Durant ces longues années nos soldats du contingent et leurs cadres d'active subirent de lourdes pertes. Trente mille tués, de 54 à 62 sans compter les blessés. La vie dans le Djebel était rude. Ils enduraient le froid l'hiver, et de fortes chaleurs l'été. Le temps passé sous les drapeaux, pour le contingent était passé de dix-huit à trente-six mois. Ceux qui servaient en agglomération devaient faire face à une guérilla urbaine se caractérisant par des attentats et visant également la population civile.

Après le « cessez le feu » de mars 1962, Les Harkis et supplétifs, combattant sous le drapeau français, ainsi que leurs familles, furent les victimes de nombreux massacres.

Récemment, le gouvernement a accordé la carte du combattant aux soldats ayant servi en Algérie, jusqu'en juillet 1964, reconnaissant ainsi la poursuite des combats contre des bandes incontrôlées.

Nous devons, en cette journée mémorielle, avoir une pensée particulière pour tous ces soldats et pour toutes les victimes civiles. Que cet épisode douloureux de notre histoire puisse faire comprendre aux générations futures que la paix n'est jamais définitivement acquise.

L'Union fédérale souhaite que notre pays n'ait plus à connaître de telles situations.

Vive la République, Vive la France.